

LES FORMATIONS 2007

PROGRAMME DU PREMIER SEMESTRE

Réf.	THEME	Nbre. jours	Dates	Coût par pers.
CYCLE ACTUALITE DU LOGEMENT				
*F07T1	Le nouveau PTZ – Le Prêt Paris Logement 0%, les aides locales à l'accession à la propriété en Ile-de-France : les nouvelles données	2	1 ^{er} et 2 février 20 et 21 juin	690 €
F07T2	Le point sur les emplois du 1% Logement et les usagers	2	26 et 27 avril	682 €
F07T3	La loi Engagement National pour le Logement (Loi ENL)	1	1 ^{er} juin	350 €
CYCLE ACCESSION A LA PROPRIETE				
*F07Ac1	Promesse, compromis et contrat de vente : les droits et obligations	2	15 et 16 mars	680 €
F07Ac2	Construire le plan de financement : réaliser et optimiser le montage financier	2	21 et 22 mai	691 €
CYCLE GESTION LOCATIVE				
*F07G1	Fiscalité et investissement locatif	1	20 mars	342 €
F07G2	Le contrat de location en secteur privé (vide ou meublé)	2	24 et 25 mai	655 €
F07G3	La législation appliquée aux logements sociaux	2	7 et 8 juin	653 €
*F07G4	L'accès au parc locatif : les aides et les solutions	2	14 et 15 juin	683 €
CYCLE CONTENTIEUX				
F07C1	Le traitement des impayés locatifs : le recouvrement de la dette avant et après jugement	2	29 et 30 mars	659 €
F07C2	Les cinq procédures simplifiées pour régler les litiges courants	1	4 juin	335 €
*F07C3	Copropriété et impayés de charges : quels recours ?	1	11 juin	331 €

PROGRAMME DU DEUXIEME SEMESTRE

Réf.	THEME	Nbre. jours	Dates	Coût par pers.
CYCLE ACTUALITE DU LOGEMENT				
*F07T4	La réforme des sûretés : l'hypothèque rechargeable et le prêt viager hypothécaire	1	24 septembre	383 €
F07T5	Qualité de l'habitat : "Le dossier de diagnostic technique"	1	22 octobre	360 €
CYCLE ACCESSION A LA PROPRIETE				
F07Ac3	Le statut familial et l'achat d'une résidence principale ou secondaire, d'un bien destiné à la location	1	1 ^{er} octobre	343 €
*F07Ac4	Un tour d'horizon des aides à l'accession : prêts et subventions, aides à la personne, aides concernant les travaux d'amélioration	1	9 novembre	351 €
CYCLE GESTION LOCATIVE				
F07G5	La gestion des logements sociaux : de l'attribution du logement au départ du locataire	2	8 et 9 octobre	654 €
F07G6	Le statut familial et la location d'un bien	1	12 novembre	341 €
F07G7	L'état des lieux, les charges et les réparations locatives	2	3 et 4 décembre	660 €
CYCLE CONTENTIEUX				
F07C4	Accession, location : la prévention du risque d'impayés, l'analyse de la solvabilité, le surendettement	2	15 et 16 octobre	640 €
*F07C5	Le traitement des impayés en matière de prêts immobiliers : le recouvrement de la dette avant et après jugement	2	22 et 23 novembre	670 €
F07C6	L'expulsion	1	10 décembre	353 €

* Nouveau

DES SOLUTIONS EFFICACES APORTEES AUX PROFESSIONNELS

L'ADIL 75, au service des usagers depuis bientôt 30 ans, connaît les préoccupations de l'ensemble des acteurs de l'immobilier. Qu'ils soient vendeurs, accédants à la propriété, bailleurs ou locataires, tous ont un jour recours à l'ADIL pour un conseil juridique, financier, une information sur le marché immobilier ou une simple adresse.

La compétence et la rigueur des conseillers juristes et financiers oeuvrant à l'ADIL démontrent au quotidien la réalité du bien fondé de son action, que celle-ci soit destinée aux particuliers ou aux professionnels.

L'ADIL 75, centre de ressources, permet à ses partenaires de se rencontrer et d'échanger leurs différents points de vue – voir leurs divergences – sur telle ou telle politique à mettre en place.

Les formateurs de l'ADIL 75 sont tous des professionnels (conseillers juristes et financiers, avocats...) et disposent des outils les plus performants pour exercer leurs activités sur le terrain. Leur parfaite connaissance des problèmes liés au logement en fait les interlocuteurs privilégiés des stagiaires et permet d'apporter une vision concrète sur le traitement des dossiers, qu'ils soient administratifs ou contentieux.

L'efficacité de l'enseignement proposé est le seul critère retenu lors du déroulement de la session de formation.

A l'issue de celle-ci, l'ADIL 75 reste à l'écoute des participants pour assurer leur suivi.

QUELQUES REFERENCES

- | | | |
|-------------------------------------|---|-----------------------|
| •ANAH | •CENTRE NATIONAL DE
LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE | •MGEN |
| •BNP PARIBAS | •CONSEIL REGIONAL D'ILE-
DE-FRANCE | •MUTUELLE GENERALE |
| •CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES | •CNRS | •OFFICE D'HLM |
| •CASDEN BANQUE POPULAIRE | •GIE ASTRIA | •PACT ARIM |
| •MINISTERE DES FINANCES | •MAIRIE DE PARIS | •PREFECTURE DE PARIS |
| •MINISTERE DE LA CULTURE | | •PREFECTURE DE POLICE |
| | | •RIVP |

VOS CONTACTS A L'ADIL75 FORMATION

■ Pour vous inscrire, régler un problème administratif

Agnès Mylondo – Responsable du service formation – 01.42.79.50.34 – agnes.mylondo@adil75.org

■ Pour construire une formation "sur mesure", vous orienter dans vos recherches ...

Jean-Pierre BARDY - Directeur Adjoint – 01.42.79.50.34 – jean-pierre.bardy@adil75.org

ADIL75 FORMATION

ADIL75 formation est la branche formation professionnelle de l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement.

Agréée en 1985, ADIL75 formation est au service de ses partenaires pour réaliser des sessions spécifiques de formation sur le logement.

DES STAGES A LA CARTE

Deux types de formation sont proposés aux professionnels du logement :

- DES STAGES "INTERENTREPRISES" :

Ces sessions rassemblent des publics venant d'organismes différents, mais qui rencontrent des difficultés identiques dans la pratique quotidienne de leurs activités.

Ces stages ont l'avantage de confronter des expériences différentes et d'apporter à ces situations particulières, non pas une solution unique, mais des solutions pratiques pour chaque cas en respectant leurs spécificités.

- DES STAGES "INTRA ENTREPRISE" :

Ceux-ci s'adressent aux organismes qui souhaitent une formation "sur mesure".

Les stages sont construits après étude des besoins et analyse des solutions à apporter aux problèmes spécifiques de l'entreprise, en accord avec sa politique globale de gestion.

Vos contacts à l'ADIL75 formation

■ *Pour vous inscrire, régler un problème administratif*

Agnès Mylondo – Responsable du service formation – 01.42.79.50.34 – agnes.mylondo@adil75.org

■ *Pour construire une formation "sur mesure", vous orienter dans vos recherches :*

Jean-Pierre BARDY - Directeur Adjoint – 01.42.79.50.34 – jean-pierre.bardy@adil75.org

L'activité formation de l'ADIL 75 n'est pas assujettie à la T.V.A.